

POINTS D'ENTREE DECLARES DU BURUNDI

Le Burundi est un petit pays situé en Afrique au Sud de l'Equateur. Il est limité au Nord par le Rwanda, à l'Est et au Sud par la Tanzanie et à l'Ouest par la République Démocratique du Congo (ancien Zaïre) le long de la plaine du lac Tanganyika et que relie la rivière Rusizi. Le pays s'étend sur 27.834 Km². Il est à 1.100Km de l'océan indien, à 1900Km de l'océan atlantique et à 2.300Km de la mer Rouge.



Comme le montre la carte ci-dessus, les frontières Burundi sont poreuses, facilitant ainsi l'entrée des produits souvent non déclarés. De même, les échanges intra-frontaliers des marchandises qui se font les jours des marchés sont parfois aussi à l'origine des introductions indésirables des organismes nuisibles et/ou des organismes de quarantaine.

Afin de circonscrire ces intrusions, le Département de la Protection des Végétaux a entrepris depuis un certain temps l'installation des inspecteurs phytosanitaires dans certains postes frontières déclarés.

Présentement cinq postes sont pourvus chacun en 1 inspecteur phytosanitaire.

Il s'agit de :

- Aéroport International de Bujumbura : comme son nom l'indique, ce poste est localisé dans les installations même de l'aéroport. Il s'occupe surtout des

produits venant et/ou allant à l'étranger en empruntant la voie aérienne. Ce poste est situé à l'Ouest du Burundi.

- Port de Bujumbura : le poste est situé dans les enceintes même du Port de Bujumbura. Les produits y inspectés sont ceux importés ou exportés via le corridor Sud, à savoir la Tanzanie ou la Zambie. Ce poste est situé à l'Ouest du Burundi.
- Poste Kanyaru - Haut : ce poste se trouve au Nord du pays à la frontière Rwanda - Burundaise. Par ce poste transitent les produits importés ou exportés via le corridor Nord, à savoir l'Ouganda - le Kenya via le Rwanda.
- Port de Rumonge : il est situé au Sud - Ouest du pays et les principaux produits qu'on y découvre vont et/ou viennent principalement de la Tanzanie et de la République Démocratique du Congo, tous 2 pays limitrophes.
- Poste frontière de Mabanda : par ce poste frontière, situé au Sud du pays, transitent les produits qui viennent et/ou vont en Tanzanie.

Il reste à pourvoir encore 7 postes - frontières :

- Au Sud : le port de Nyanza - Lac
- À l'Ouest : la poste frontière de Gatumba de Ruhwa
- Au Nord - Ouest : la poste frontière de Ruhwa
- Au Nord : la poste - frontière de Kanyaru - Bas
- Au Nord - Est : la poste – frontière de Kirundo
- À l'Est : les postes – frontières se trouvant dans les communes de Gisuru et Kinyinya.

4. Points d'entrées déclarés



Source: <https://www.ippc.int/en/countries/burundi/publications/>, *ATELIER DE FORMATION SUR LE PORTAIL PHYTOSANITAIRE INTERNATIONAL*, KAHONDOGORO Hamim Hamissi, 2013